
ÉQUIPES RESSOURCES DE LUTTE CONTRE LES INFECTIONS

Le 26 septembre 2008

L'Ontario met sur pied des équipes ressources de lutte contre les infections (ERLI) afin de fournir une aide rapide, sur place pour les enquêtes épidémiologiques et la prise en charge des éclosions dans les hôpitaux. Les équipes, mises en place par l'entremise de l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé, seraient constituées et déployées afin d'appuyer les établissements et les bureaux de santé publique locaux lors d'éclosions, lorsque le médecin hygiéniste en chef détermine l'existence d'un besoin.

Expertise

Selon les besoins particuliers des établissements, les équipes peuvent être formées de professionnels de la santé possédant l'expertise suivante :

- un médecin expérimenté spécialisé dans la lutte contre les infections et la microbiologie;
- un praticien principal expérimenté dans la lutte contre les infections;
- un épidémiologiste familiarisé avec les infections associées aux soins de santé;
- un responsable expérimenté des services environnementaux ou de l'entretien ménager;
- un expert en santé publique expérimenté dans la prise en charge des éclosions.

Rôle

L'équipe ressource de lutte contre les infections agira comme groupe d'experts-conseils pour l'hôpital et comme soutien pour toute enquête qui pourrait avoir lieu. Elle agira dans le cadre de l'équipe de prise en charge des éclosions de l'hôpital.

L'équipe travaillera également avec le bureau de santé publique local, le réseau régional de lutte contre les infections et l'hôpital afin d'améliorer la capacité locale de lutte contre les infections.

À la fin de l'éclosion, l'équipe ressource de lutte contre les infections fera le bilan avec l'équipe de prise en charge des éclosions de l'hôpital et préparera un rapport sur l'éclosion. Un rapport final, contenant des recommandations, sera rendu disponible pour le ministre de la Santé et des Soins de longue durée, l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé, le Réseau local d'intégration des services de santé (RLISS), le bureau de santé publique local et l'hôpital.

Capacité locale existante

Les équipes se fonderont sur trois échelons de compétence en matière de lutte contre les infections qui existent déjà. Cela comprend notamment :

Hôpitaux

- Des praticiens de la lutte contre les infections;
- Des ressources de laboratoire;
- Un spécialiste des maladies infectieuses ou un médecin microbiologiste.

Bureaux de santé publique

- Un médecin hygiéniste ou un médecin hygiéniste adjoint;
- Des membres du personnel spécialisé dans les maladies transmissibles, y compris des inspecteurs de la santé publique et des infirmières de la santé publique;
- Des épidémiologistes.

Réseaux régionaux de lutte contre les infections

- La province compte 14 réseaux qui font la promotion de pratiques de surveillance et de politiques de lutte contre les infections cohérentes;
- Chaque réseau a un coordonnateur, un consultant et un coordonnateur médical à temps partiel.

**Pour obtenir des renseignements, appelez la Ligne INFO de ServiceOntario
au 1 866 532-3161 (appel gratuit uniquement en Ontario)**

Steve Erwin, bureau du ministre, 416 326-3986
Mark Nesbitt, ministère de la Santé
et des Soins de longue durée, 416 314-6197

ontario.ca/sante-nouvelles
Also available in English